

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Makouké: un mineur viole sa "sœur" âgée de 5 ans

P.N Makouké/Gabon

".B.B., un adolescent de 16 ans, a été placé, le 3 février passé, sous mandat de dépôt à la maison d'arrêt de Lambaréné. Il se serait rendu coupable de viol sur L.M.B.D, âgée de 5 ans, qui n'est autre que sa cousine c'està-dire la fille de son oncle.

le district de Makouké, dans la province du Moyen-Ogooué. En entrant dans la chambre des enfants, la femme de l'oncle de J.B.B. surprend ce dernier en flagrant délit de viol sur sa fille L.M.B.D. Toute chose qui conduit la dame, qui n'en croit pas ses yeux, à porter plainte contre le neveu de son mari à la brigade de gendarmerie locale. Laquelle dépêche sur Les faits se sont produits dans les lieux du forfait des Officiers

de police judiciaire (OPJ) qui procèdent à l'arrestation du présumé violeur.

Lors de la procédure ouverte à cet effet, les limiers découvrent que l'adolescent ne serait pas à son premier acte. D'autant que les résultats de l'examen pratiqué par le médecin sur L.M.B.D. auraient confirmé les faits de viol.

Interrogé par le juge d'instruction le jeune délinquant sexuel présumé ne s'est pas fait prier pour avouer son crime. Aussi le magistrat n'a-t-il pas eu d'autre choix que de faire écrouer J.B.B. à la prison centrale de Lambaréné.



J.B.B. médite sur son sort à la prison de Lambaréné.

Mouila: un ouvrier d'Olam écroué pour vol d'un coffre-fort...

Mouila/Gabon

'AN Rucel Moundou, Gabonais de 18 ans, a été écroué le 3 février dernier à la prison centrale de Mouila. L'ouvrier agricole à Olam Palm Moutassou s'est emparé du coffre-fort de son employeur. Lequel était... vide, le personnel ayant déjà perçu la veille le salaire du mois de janvier 2023.

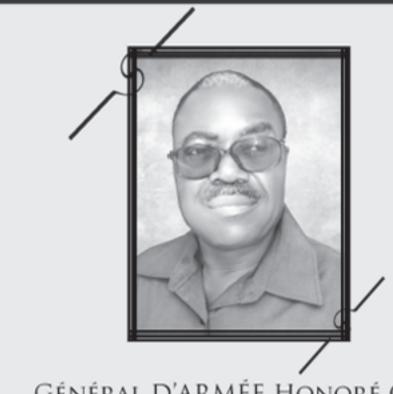
Selon une source proche du dossier, les faits se sont produits dans la nuit du 29 au 30 janvier dernier. Déjouant la présence des vigiles, Van Rucel Moundou a réussi à s'introduire sans effraction dans la pièce abritant les services de la comptabilité. Il en ressortira avec un coffrefort. Ne parvenant pas à ouvrir la caisse métallique, car n'ayant pas la combinaison pour l'ouvrir, il finit par l'abandonner dans une des plantations de palmiers à huile de la société. Ignorant cependant que le coffre ne contient que des enveloppes sans objet.

Le lendemain matin, un autre ouvrier agricole dont l'identité n'a pas été révélée, s'approprie du coffre-fort. Mais l'homme qui a réussi à l'ouvrir là où le voleur de départ a échoué est malheureusement (pour lui!) appréhendé par les vigiles en pleine ronde. Après l'alerte donnée par les premiers agents, une plainte est déposée à la Police



Van Rucel Moundou et le coffre-fort qui l'a conduit à la prison de Mouila.

judiciaire (PJ). Mais les images de la vidéosurveillance et certains indices laissés sur le lieu de l'infraction mettent les flics sur la piste de Van Rucel Moundou. Interpellé puis conduit au poste, le mis en cause passe aux aveux au cours de son interrogatoire. Les deux ouvriers ont été déférés devant le parquet de Mouila où, après audition, un juge d'instruction a décerné un mandat de dépôt contre l'auteur principal des faits, notamment pour vol aggravé. Son collègue a, quant à lui, été remis en liberté.



GÉNÉRAL D'ARMÉE HONORÉ OLERY

11/02/2022 - 11/02/2023

Je t'aime dans le temps, je t'aimerai jusqu'au bout du temps. Et quand le temps sera écoulé, alors je t'aurais aimée. Et rien de cet amour, comme rien de ce qui a été, ne pourra jamais être éffacé.

Jean D'ORMESSON



Voilà 1an que tu es parti pour un voyage sans retour. En ta mémoire des messes seront célébrées ce samedi 11/02/23 à 16h, au seminaire Brottier, suivi d'un cocktail au domicile du Général de police Eddy OSSIYI, sis à Okala et à 9h au village OYOU via Franceville, accompagné d'un cocktail au domicile du Chef du village.

